

**SELARL GPS AVOCATS
Cabinet VALENCE
Immeuble le Valentia
62, avenue Sadi Carnot
26 000 VALENCE**

**SELARL GPS AVOCATS - Maître Florence SERPEGINI
Avocat plaidant
62 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE**

**SELARL BENT Maître Anne-Marie TEYSSIER
Avocat postulant
3 Place Michelet 43000 LE PUY-EN-VELAY**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION :

A l'audience de vente du Tribunal Judiciaire du PUY-EN-VELAY, siégeant à ladite ville au Palais de Justice
Place du Breuil CS 90335 43011 LE PUY-EN-VELAY

UN ANCIEN HOTEL à l'enseigne "HOTEL ESQUIS"
Sis à CRAPONNE SUR ARZON (43500), 41 et 43 Boulevard du Nord

**Le JEUDI 3 AVRIL 2025 à 9 HEURES
Au palais de justice du PUY-EN-VELAY**

Mise à prix : 32 000,00 €

(trente deux mille euros)

avec faculté de baisse du tiers de la mise à prix initiale en cas de carence d'enchères

A la requête de :

Maître Bruno CAMBON de la **SELARL SBCMJ**, inscrite au RCS de CHERBOURG sous le numéro 504 384 504, sise 24 rue François Lavieille 50 100 CHERBOURG, prise en son établissement secondaire Immeuble Le Victorien, 19 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE,

Ayant pour avocat constitué **la SELARL BENT représentée par Maître Anne-Marie TEYSSIER, Avocat au Barreau du PUY-EN-VELAY**, demeurant 3 Place Michelet, 43000 LE PUY-EN-VELAY

Ayant pour avocat plaidant **la SELARL GPS AVOCATS, représentée par Maître SERPEGINI Florence, Avocat au Barreau de la DROME**, demeurant Immeuble le Valentia 62 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE.

Sur la commune de CRAPONNE-SUR-ARZON (43500), 41 et 43 Boulevard du Nord, un ensemble immobilier comprenant un ancien hôtel de l'enseigne "HOTEL ESQUIS" élevé sur rez-de-chaussée de deux étages, et combles au-dessus, avec sol sur lequel il repose et dépendances, cadastré AX 261 lieudit LE BOURG pour 00ha 03a 74ca.

Au jour du procès verbal descriptif des lieux, le bien n'était pas occupé.

L'immeuble pourra être visité avec le concours de la SCP DURAND DELAY Commissaires de Justice associés au PUY-EN-VELAY le mardi 25 mars 2025 entre 14 heures et 16 heures.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau du PUY-EN-VELAY, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au greffe du tribunal Judiciaire du PUY-EN-VELAY ou au cabinet de l'avocat poursuivant la SELARL BENT, Maître Anne-Marie TEYSSIER ou au cabinet de l'avocat plaidant la SELARL GPS AVOCATS, Me SERPEGINI, 62 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE 04 75 42 08 04 / cabinetvalence@gpsavocats.com

CONSIGNATION

Toute personne intéressée devra remettre au Conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix ou une caution bancaire irrévocable.